



ANNEXE 26

VILLE DE PHILIPPEVILLE

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame Didier et Sylvie DEPASSE - VENDERICKX** demeurant **Rue Saint-Roch(SEF) 4A à 5600 Sart-en-Fagne**.

Le terrain concerné est situé **Rue Saint-Roch, 4A à 5600 Sart-en-Fagne** et cadastré division **9, section A n°57E2, 57F2**.

Le projet consiste en : la régularisation d'une habitation et de ses annexes, et présente les caractéristiques suivantes : Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional (le bien se trouve en zone d'espaces verts) ;

Le dossier est consultable uniquement sur rendez-vous, les jours ouvrables,

Le rendez-vous doit être pris 24h à l'avance au 071/66 00 77 et 071/66 04 07 et ann.hancart@commune-philippeville.be et nathalie.anciaux@commune-philippeville.be

Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Ann HANCART, Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme 071/66.00.77 (ann.hancart@commune-philippeville.be) ; Mr J-M. DELPIRE, Echevin de l'Urbanisme (0490/42.55.69).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de PHILIPPEVILLE, Service Urbanisme, Place d'Armes 12, 5600 Philippeville :

L'enquête publique est ouverte le 12 septembre 2022 et clôturée le 27 septembre 2022.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de PHILIPPEVILLE, Place d'Armes 12 à 5600 Philippeville ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : ann.hancart@commune-philippeville.be
- remises au service urbanisme dont le bureau se trouve, 12 Place d'Armes à 5600 PHILIPPEVILLE, bureau n°13.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique relative à Monsieur et Madame Didier et Sylvie DEPASSE - VENDERICKX demeurant Rue Saint-Roch(SEF) 4A à 5600 Sart-en-Fagne.

Les réclamations doivent impérativement indiquer le nom et l'adresse du réclamant,

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période au service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 27 septembre 2022 à 10h à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargée de donner des explications sur le projet est Madame Ann HANCART dont le bureau se trouve à l'Administration communale de PHILIPPEVILLE, 12 Place d'Armes à 5600 PHILIPPEVILLE, bureau n°13 – 071/66.00.77

La Directrice Générale F.F.,
C. CORMAN

Le Bourgmestre,
A. DE MARTIN